

**Vendredi 28, Samedi 29 et Dimanche 30 Avril 2023
au Golf de Fontainebleau**

COUPE MOUCHY

Grand Prix Elite Messieurs

Mérite national : catégorie 2 (en 2023)

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs

Article 1 – FORMULE DE JEU

Coupe Patrick FRAYSSINEAU :

Epreuve qualificative de la Coupe Mouchy ouverte :

- aux joueurs amateurs licenciés auprès de la Fédération Française de Golf ou licencié d'une Fédération étrangère reconnue dans la limite de l'index fixée à l'article 2 du présent règlement.

Stroke-Play- : 18 trous le vendredi 28 avril 2023.

18 trous le samedi 29 avril 2023.

Pas de play-off pour la 1^{ère} place. Le départage se fera sur le score du dernier tour puis les 9, 6, 3 et dernier trou puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

Les 39 premiers et ex-aequo seront qualifiés pour la Coupe MOUCHY.

Coupe MOUCHY :

Réservée aux **39** premiers et ex-aequo de la Coupe Patrick FRAYSSINEAU.

Formule Stroke Play : 36 trous le dimanche 30 avril 2023.

Classement sur le total des 72 trous.

Un play-off sera joué le dimanche 30 avril 2023 dès la fin de l'épreuve pour départager les ex-aequo pour la première place, sur les 1^{ers}, 18, 10 et 9^{èmes} trous. En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le départage se fera sur le score du dernier tour puis les 9, 6, 3 et dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

Article 2 – SÉRIES, MARQUES DE DÉPART ET NOMBRE DE JOUEURS

Une série Messieurs Index limité à **4.4** Départs : arrières

Le nombre total des engagés sera limité à **132** :

7 wild-cards désignées par le club

3 wild-cards désignées par la Direction Technique Nationale de la ffgolf.

3 wild-cards désignées par la ligue Paris-Ile-de-France.

13 places aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index. Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota

Puis **106 joueurs** retenus en privilégiant d'abord les joueurs classés dans les **2500** premiers du WAGR, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis de l'ordre des index, ceci à la date de clôture des inscriptions.

La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs classés dans les **2500** premiers du WAGR ou joueurs classés dans le Mérite National Amateur.

Article 3 - LE JOUEUR - épreuve non fumeur

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- Être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs
- Remplir tous les critères sportifs d'inscription
- Être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié du site de la FFGOLF.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

Article 4 – DROITS D'ENGAGEMENT (la journée d'entraînement du jeudi 27 avril 2023 est incluse)

- | | | |
|------------------------------|--------------------------|-----------|
| - Adultes | | 110 euros |
| - Joueurs de 19 à 24 ans | (nés entre 1999 et 2004) | 65 euros |
| - Joueurs de moins de 18 ans | (nés en 2005 ou après) | 50 euros |

Article 5 – CLOTURE DES ENGAGEMENTS : jeudi 13 avril 2023 à 12 heures

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscriptions reste redevable du droit d'engagement.

Article 6 – INSCRIPTIONS :

Inscriptions par courrier, en nous retournant le bulletin d'inscription, accompagnées du droit d'engagement à l'adresse :

Golf de Fontainebleau, Route d'Orléans, 77300 Fontainebleau

ou par notre site internet : www.golfdefontainebleau.org à partir du lundi 6 mars 2023 à 14 heures et jusqu'au jeudi 13 avril 2023, 12 heures.

Article 7 – RECONNAISSANCE DU PARCOURS

Journée officielle d'entraînement : Jeudi 27 Avril 2023

Heure de départ à réserver au 01.64.22.22.95 ou à accueil@golfdefontainebleau.com .

Article 8 – TIRAGE DES DÉPARTS (cf Article 1.2 1-4 « Cahier des Charges des Grand Prix » du Vademecum 2023)

Les départs se feront au trou n°1 et au trou n°10

Les départs du 1^{er} tour se feront par tranches horaires, les blocs 2 puis 1 partiront du trou n°10 et les blocs 3 puis 4 partiront du trou n°1.

Les départs du 2^{ème} tour se feront dans l'ordre inverse des tranches horaires du 1^{er} tour ainsi que d'un trou de départ différent.

Les départs des 3^{èmes} et 4^{èmes} tours se feront dans l'ordre inverse des résultats cumulés des 2 premiers tours ainsi que d'un trou de départ différent.

Article 9 – PRIX

Les 2 premiers de la Coupe Patrick Frayssineau ainsi que les 3 premiers de la Coupe Mouchy seront récompensés.

Article 10 – REMISE DES PRIX

Dimanche 30 Avril 2023 dès la fin du 4^{ème} tour, par Jean-Paul PANIÉ, Président du Golf de Fontainebleau. La remise des prix sera suivie d'un cocktail.

Article 11 – COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Jean-Paul PANIÉ, Président du Golf de Fontainebleau,

Mauricette FEUILLAS, Arbitre Internationale

Anke SUTTER, Arbitre Internationale

Craig WALKER, Président de la Commission Sportive du Golf de Fontainebleau,

Christian MAJCHER, Directeur du Golf de Fontainebleau,

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme de jeu, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre de jours inférieur à celui prévu au règlement particulier.

Article 12 – TENUE VESTIMENTAIRE

Règle de tenue vestimentaire en usage au Golf de Fontainebleau, à respecter obligatoirement :

- ne pas porter de blue-jeans, de tenue de jogging, de caleçon long et collant, de short court, de tee-shirt sans col ou manches.
- les soft-spikes sont obligatoires pendant toute la durée du tournoi.
- utilisation interdite du téléphone portable à l'intérieur du club house

Sélection d'hôtels et chambres d'hôtes proche du Golf de Fontainebleau

HOTEL DE LONDRES ***
1 place du Général de Gaulle
77300 FONTAINEBLEAU

tel : 01 64 22 20 21
e-mail : hdelondres1850@aol.com
(offre spéciale « Mouchy »)

HOTEL IBIS **
18 rue Ferrare
77300 FONTAINEBLEAU

tel : 01 64 23 45 25
e-mail : h1028@accor.com

HOTEL CAMPANILE
17-19 Boulevard Magenta
77300 FONTAINEBLEAU

tel : 0 892 23 55 99
e-mail : manager.fontainebleau@campanile.fr

HOTEL VICTORIA **
122 rue de France
77300 FONTAINEBLEAU

tel : 01 60 74 90 00
e-mail : resa@hotelvictoria.com

LA DEMEURE DU PARC ****
36 rue Paul Séramy
77300 FONTAINEBLEAU

Tel : 01 60 70 20 00
e-mail : reservation@lademeureduparc.fr

HOTEL RICHELIEU **
4 Rue Richelieu
77300 FONTAINEBLEAU

tel : 01 64 22 26 46
e-mail : richelieu.bacchus@orange.fr

HOTEL MERCURE ****
41 rue Royale
77300 FONTAINEBLEAU

tel : 01 64 69 34 34
e-mail : h1627@accor.com

HOTEL IBIS BUDGET
46 avenue Roosevelt
77210 AVON

tel : 01 64 23 40 04
e-mail : h2720@accor.com

Chambres d'hôtes

DEMEURE LES AIGLONS
25 rue Royale
77300 FONTAINEBLEAU
à 5 mn du golf

tél : 06 07 70 82 77
e-mail : demeurelesaiglons@orange.fr

Pour plus d'informations sur notre club, consultez notre site : www.golfdefontainebleau.org